

Le revenu des postes

Le rapport officiel accuse une augmentation notable sur l'exercice financier précédent

UNE CURIEUSE STATISTIQUE DE LA BRANCHE DES LETTRES MORTES

(Dépêche spéciale) Ottawa, 23. — Le rapport du directeur général des postes pour les derniers mois de l'exercice financier...

des malles a augmenté de 617,478 milles. Toronto est en tête des villes du Canada en rapport avec le revenu...

LA PANIQUE CONTINUE

Le désastre de mardi se complique d'une nouvelle panique à New-York. — Sombres rumeurs au sujet de la "Westinghouse Electric Co." et de certains établissements financiers

INTERVENTION OPPORTUNE DU TRESORIER CORTELYOU. — LA BOURSE DE PITTSBURG FERME SES PORTES

L'argent atteint le taux formidable de 90 pour cent, et l'on se demande s'il s'en suivra une faillite générale

New York, 23. — La panique qui affecte en ce moment le marché de New York vient d'entrer, depuis hier, dans une nouvelle phase.

Les valeurs étaient alors en pleine baisse. Puis lorsque la nouvelle arriva que la Westinghouse Construction Co., contrôlée par la Westinghouse Electric Co., était en faillite...

Effectivement, la Westinghouse Construction Co. a subi une baisse considérable à la bourse de New York.

La Bourse de Pittsburg ferme ses portes

Plus tard, la nouvelle arriva que la bourse de Pittsburg, sérieusement affectée par la crise qui sévit sur le marché de New York, avait fermé ses portes...

Ceux qui avaient foi en l'habileté des directeurs du Knickerbocker Trust Co. et qui espéraient entrer en possession du montant des dépôts qu'ils avaient effectués...

D'un autre côté plus de 1,500 personnes attendaient anxieusement l'ouverture des portes de la "Dollar Saving Bank".

Lorsque les bureaux s'ouvrirent une formidable poussée transporta la foule vers les portes, chacun voulant arriver le premier à cette curée d'un nouveau genre...

La nouvelle que la "Trust Company of America" était sur le point de déposer son bilan et réclamait l'aide du gouvernement...

Vers midi et demi, le nombre des personnes qui encombraient les couloirs de la "Trust of America" était évalué à plus de 700.

A l'issue de l'assemblée tenue par les directeurs de la Compagnie, le président Oakleigh Thorne, déclara aux journalistes...

Intervention du secrétaire Cortelyou

Le secrétaire du trésor Cortelyou, est arrivé à New-York hier, à 9,30 du soir.

On annonce qu'en plus de \$6,000,000 qu'il a déposés dans les banques, le secrétaire a l'intention de placer dans ces dernières un nouveau montant de \$5,000,000.

LES LIBÉRAUX DE L'ALBERTA Ils proclament leur confiance en Sir Wilfrid Laurier et l'hon. A. C. Rutherford.

Calgary, 23. — La convention libérale de l'Alberta, qui a eu lieu aujourd'hui, a été très enthousiaste.

CRIME ODIEUX Un jeune homme soupçonné d'avoir assassiné sa mère.

Utica (New-York), 23. — Madame James Scott, qui habitait une ferme près de Norwich, dans le comté de Cenangy, est partie en voiture...

AU CANAL WELAND Un bateau sérieusement endommagé

Toronto, 23. — Le vapeur "Wabonah" de la ligne des Marchands, venant de Fort William, en destination de Montréal, a été victime d'un grave accident en traversant le canal Welland, hier après-midi.

ELLE AURA DE L'ARGENT La princesse Louise de Belgique fait remettre à un mois la vente des bijoux de sa mère.

Bruxelles, 23. — A la demande de la princesse Louise, femme divorcée du prince Philippe de Saxe-Cobourg, Gotha, les autorités ont remis à un mois la vente des bijoux de feu la reine Marie-Henriette de Belgique...

car nos institutions financières jouissent actuellement d'une force exceptionnelle. Peut-être le public ne pense-t-il pas ainsi.

L'argent à 90 pour cent L'argent à Wall Street, vers midi, atteignit, dans la plus haute cote, le taux formidable de 90 pour cent.

Les marchés étrangers et le perse La crise qui affecte si gravement le monde américain est suivie dans le monde entier, avec une grande attention par le public intéressé aux choses financières...

LA SITUATION EN PERSE La Russie et l'Angleterre devront probablement intervenir pour rétablir l'ordre en Perse.

Saint-Petersbourg, 23. — Une dépêche de Téhéran mande que le Chah de Perse a reçu en audience, hier, le président du parlement et a signé un décret renvoyant le cabinet.

LA CHAUSSÉE DES GÉANTS On parle d'en transporter une partie en Amérique, et l'Irlande est indignée.

Dublin, 23. — On est indigné, dans tout le nord de l'Irlande, de la nouvelle que la fameuse Chaussée des Géants va être en partie transportée en Amérique.

UN CADEAU DE GUILLAUME Deux bustes présentés par l'empereur d'Allemagne à l'académie de West Point.

West Point (New York), 23. — On a annoncé aujourd'hui que l'empereur Guillaume d'Allemagne a présenté à l'académie militaire des États-Unis deux bustes de Frédéric-le-Grand et du maréchal comte Von Moltke.

FATALE DISTRACTION Un homme avale une fausse dent et meurt avant l'arrivée des médecins.

Providence (Rhode Island), 23. — M. Gustave Wendish, demeurant à Edgewood, vient de mourir victime de sa distraction.

GRATTOIRS A ROUES ET A DRAGUE

Charrues Niveleurs à Chemin Chars à Bras Chars à poussés

Chars à Rails Vélocipèdes Rails Outils pour Chemins de Fer.

MUSSENS LIMITED, Rue Saint-Jacques 299

La prudence la plus élémentaire conseillée à chacun de faire un testament. La Société d'ADMINISTRATION GENERALE 30 RUE SAINT-JACQUES.

18 Piastres Par Semaine MALAXEUR A BETON RANSOME F. H. Hopkins & Co., New Imperial Bank Bldg.

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE Un chimiste français trouve enfin le moyen de fabriquer de vrais diamants.

LA COURSE DES BALLONS Le "Pomern No 1" (allemand) semble vainqueur du concours, ayant franchi une distance de 830 milles.

LES MARAIS DE NEW-YORK Un homme enlève au milieu de la nuit, mais est sauvé qu'au prix de grands efforts.

LA CHAUSSÉE DES GÉANTS On parle d'en transporter une partie en Amérique, et l'Irlande est indignée.

UN CADEAU DE GUILLAUME Deux bustes présentés par l'empereur d'Allemagne à l'académie de West Point.

FATALE DISTRACTION Un homme avale une fausse dent et meurt avant l'arrivée des médecins.

GRATTOIRS A ROUES ET A DRAGUE

Charrues Niveleurs à Chemin Chars à Bras Chars à poussés

Chars à Rails Vélocipèdes Rails Outils pour Chemins de Fer.

MUSSENS LIMITED, Rue Saint-Jacques 299

L'ASSASSIN SE DÉFEND

Demonte explique qu'il avait été maltraité par sa victime.

Québec, 23. — Le jury aura à décider demain après-midi du sort de Demonte. On a entendu aujourd'hui le fils de la victime, Francisco Gardi et Joseph Maloux qui est entré à la prison Monaccho le soir du meurtre...

Demonte a déclaré qu'il avait vu dans le cours de l'après-midi aux environs de la maison de pension Monaccho avec un certain nombre de compatriotes.

Gardi en le voyant l'avait désigné d'une manière ironique aux autres en l'appelant un foggano, un natif de foggia, et en même temps, il l'avait frappé à deux reprises différentes en pleine figure.

Demonte avait une certaine somme d'argent sur lui, et comme Gardi lui avait dit d'une manière menaçante, qu'il le braverait le soir, il avait cru prudent de charger son pistolet, afin de se protéger.

Le soir Gardi est allé à sa chambre. Il l'a reconnu de suite par le son de sa voix. Gardi en sortant lui a demandé s'il le reconnaissait et en même temps, il le mordait terriblement aux lèvres.

Le gouvernement canadien en prendra possession d'ici quelques semaines.

A LA HAYE

Ottawa, 23. — Le gouvernement canadien est à faire des arrangements en vue de prendre possession, d'ici quelques semaines, de la station navale à Esquimault. La nouvelle que le Canada remplacerait le gouvernement impérial dans le maintien de cette station a été annoncée, il y a à peu près un an, mais le gouvernement a été, depuis lors, en négociations à ce sujet avec les autorités impériales.

AUX FRAIS DE L'ETAT Les commissions des pensions de Washington publie des chiffres fabuleux.

Washington, 23. — Le rapport annuel de la commission des pensions, qui vient d'être rendu public, révèle que le nombre des pensionnés à la date du 30 juin 1907, était de 967,371, ce qui constitue une diminution de 18,000 pensionnés.

La question des pêcheries des îles de la Madeleine sera soumise à l'arbitrage.

STATISTIQUE OUVRIERE

Il y a augmentation dans le transport des marchandises et diminution du nombre des différends ouvriers.

Ottawa, 23. — Les rapports reçus au département du travail démontrent que la quantité de marchandises transportées par les chemins de fer et les autres compagnies de transport durant les dernières semaines a été plus grande qu'à n'importe quelle autre période dans l'histoire du Dominion.

On a rapporté au département du travail, durant le mois de septembre, 340 accidents arrivés à des ouvriers. Dans 96 cas, il y a eu pertes de vies, et dans 214 le résultat a été des blessures graves.

Le nombre total de différends ouvriers rapportés au Canada durant le mois de septembre a été de 235, soit quatre de moins que dans le mois correspondant de l'année dernière.

Sur huit différends qui ont été réglés en septembre, les employés ont gagné leur point dans trois les patrons dans un, et un compromis a été effectué dans deux.

ELLE AURA DE L'ARGENT La princesse Louise de Belgique fait remettre à un mois la vente des bijoux de sa mère.

Bruxelles, 23. — A la demande de la princesse Louise, femme divorcée du prince Philippe de Saxe-Cobourg, Gotha, les autorités ont remis à un mois la vente des bijoux de feu la reine Marie-Henriette de Belgique...

AU CANAL WELAND

Toronto, 23. — Le vapeur "Wabonah" de la ligne des Marchands, venant de Fort William, en destination de Montréal, a été victime d'un grave accident en traversant le canal Welland, hier après-midi.

LA STATION D'ESQUIMAULT Le gouvernement canadien en prendra possession d'ici quelques semaines.

Ottawa, 23. — Le gouvernement canadien est à faire des arrangements en vue de prendre possession, d'ici quelques semaines, de la station navale à Esquimault.

AUX FRAIS DE L'ETAT Les commissions des pensions de Washington publie des chiffres fabuleux.

Washington, 23. — Le rapport annuel de la commission des pensions, qui vient d'être rendu public, révèle que le nombre des pensionnés à la date du 30 juin 1907, était de 967,371, ce qui constitue une diminution de 18,000 pensionnés.

UNE LETTRE DE L'HON. M. TURGEON

Il invite M. Bourassa à aller se présenter contre lui à Bellechasse

L'hon. M. Turgeon vient d'adresser à M. Bourassa une lettre qui va mettre celui-ci dans l'embarras. Le ministre des terres invite le député de Labelle à aller se présenter contre lui à Bellechasse.

seule que vous savez, pour en avoir été le principal instigateur, j'ai donné ma démission comme député de Bellechasse. Je sollicite de nouveau les suffrages des électeurs de ce comté, et je vous invite, vous, à accepter la candidature contre moi.

ADELARD TURGEON.

ECHOS

LA BATAILLE DE STONEY CREEK

Sir Frederick Borden à Hamilton

On écrit de Hamilton, le 23: Sir Frederick Borden et Lady Borden, accompagnés du Lieutenant Gouverneur Sir Mortimer et Miss Clark, sont arrivés ici, hier, et sont les hôtes de la ville.

Le ministre des Chemins de fer a parlé de la liberté fiscale du Canada, qui lui permet de contracter seul ses traités de commerce.

L'HON. M. GRAHAM A HARRISTON

L'hon. M. Graham a parlé, mardi, à Harriston, Ont., en faveur du candidat libéral, M. Martin, dans Wellington Nord.

Le ministre des Chemins de fer a parlé de la liberté fiscale du Canada, qui lui permet de contracter seul ses traités de commerce.

Il a mentionné que pas un conservateur au Sénat ou au Parlement, ne s'était objecté au traité japonais; et en conséquence, il ne lui a jamais le droit de s'en faire une arme contre le gouvernement.

M. Graham a touché la question des transports, et déclaré qu'il administrerait l'intercolonial d'après des principes d'hommes d'affaires et dans l'intérêt du pays.

NOUVEAU ROMAN DE M. RENE BAZIN

"Le Blé qui lève", le nouveau roman si attendu de M. René Bazin, vient de paraître. Il met en scène la façon inoubliable la crise politique, religieuse et sociale de l'heure présente en France.

LE BANQUET DES ASSUREURS

Le banquet des assureurs aura lieu le 28, du courant, à l'Hôtel Viger. Au nombre de ceux qui assisteront au dîner et qui adresseront la parole, sont: l'hon. Lomer Gouin, le sénateur Casgrain, M. Honoré Gervais, C.R., son honneur le maire de Montréal, M. Ekers, M. Herbert C. Cox, de Toronto, président de l'Association des assureurs de New-York, M. C. Jérôme Edwards, de New-York, président de l'Association Nationale des assureurs sur la vie; M. G. T. Wilson, vice-président de l'Equitable, M. David Burke, président de l'Association des officiers des assurances sur la vie; M. Hal Brown, ex-président du Montréal Insurance Institute; T. B. Macaulay, et M. Seargent B. Stearns.

On espère que Sir Wilfrid Laurier pourra aussi être présent. Le président du banquet sera M. C. J. Alway, 161 rue St-Jacques.

M. BORDEN A BRANDON

Mardi soir, M. R. L. Borden était à Brandon, Manitoba. Ses partisans lui ont fait une belle réception. Le chef de l'opposition était accompagné des hon. MM. Roblin et Rogers, du Dr. J. D. Reid, de M. J. G. H. Bergeron, des hon. J. H. Agnew et S. W. McInnis, du Dr Roche, député, de MM. A. H. Carroll, James Argue, etc.

M. ED. FORTIER

M. Ed. Fortier, député de Lotbinière, a rendu compte de sa conduite parlementaire, à Saint-Jean Deschêlons, dimanche, devant un grand nombre de ses électeurs.

Pour se remettre après une fête prolongée, "MED-RITE" est sans rival.

Une tablette matin et soir suffit. 168-rwii

L'HON. M. GOUIN

M. W. D. Lightall fait son éloge dans une lettre au "Herald"

Le "Herald" d'hier publie une longue lettre de M. W. D. Lightall, avocat bien connu de Montréal, sur l'œuvre accomplie par l'hon. M. Gouin depuis qu'il est premier ministre.

Nous en tirons les extraits suivants qui intéresseront nos lecteurs: Monsieur le Rédacteur,

La réputation complète des accusations concernant l'affaire de l'Abitibi, qui vient d'être faite dans la poursuite en diffamation de M. Olivier Asselin, par l'honorable M. Turgeon, et la justification judiciaire du gouvernement à ce sujet, donne lieu à de sérieuses réflexions sur ce genre d'accusations en général.

Il y a bien des années, un de nos hommes politiques d'expérience disait: "Le peuple est bien ingrat." Les événements ont souvent donné raison à cette pensée, mais peut-être le fond des choses est-il que le peuple ne comprend pas ce que l'on fait pour lui.

Des dénonciations sans vergogne, des soupçons lancés sans motif viennent noircir la réputation d'hommes publics qui sont parfaitement innocents, et des hommes d'Etat, qui sont de grands bienfaiteurs du peuple, sont condamnés sans avoir été entendus.

Il y a des gens, aujourd'hui, dans la province de Québec qui suivent cette ligne de conduite en attaquant l'hon. M. Gouin, un homme qui, si l'on examine les faits, a rendu les plus signalés services aux finances de la province; qui a réussi à maintenir une saine et honnête administration, quoiqu'il fut appuyé par une immense majorité, — ce qui, comme tous les politiques le savent, est la plus difficile épreuve. Un homme qui s'est toujours allié aux meilleurs esprits dans notre vie nationale, qui a toujours mis un frein aux opérations des monopoleurs ennemis du peuple; qui s'est montré un ami solide de l'éducation et contre l'honneur personnel duquel aucune accusa-

tion n'a été même murmurée. Tous ceux qui aiment le fair-play demanderont qu'on l'accorde à un tel homme.

Récapitulons brièvement quelques-unes des œuvres de L'HON. M. GOUIN ACCOMPLIES sans qu'on puisse en douter pendant la courte période de son administration: depuis mars 1905.

10. Son entrée au pouvoir comme premier ministre a été la fin de la dictature absolue de la Montreal Light, Heat and Power. On se rappelle encore les détails de la bataille qu'il a fallu livrer pour détruire cette dictature. Sous son administration toute charte accordée à une compagnie d'électricité a été faite sujette au contrôle municipal des rues, ce qui est la clef de la liberté populaire.

20. Il a tiré la province d'une très mauvaise situation financière en obtenant une augmentation de \$600,000 dans le subside fédéral.

30. Il a porté le revenu annuel de nos forêts à plus de \$1,018,000 (sans y comprendre les ventes de limites) chiffre qui dépasse beaucoup ce qu'on en retirait précédemment.

40. Il a mis fin aux emprunts.

50. Il a diminué les dépenses.

60. Il a considérablement augmenté les crédits de l'éducation et il doit les augmenter encore immédiatement de plus de \$100,000 par année.

70. Il a créé (en accordant non seulement les chartes, mais les moyens financiers) trois institutions dont on avait grand besoin: une école de Hautes Etudes Commerciales à Montréal et deux écoles techniques à Montréal, l'une à Québec.

80. Il a pour la première fois réussi à relever les salaires des institutrices rurales, en subventionnant les districts scolaires qui s'engagent à payer au moins \$100 de salaire.

90. Il s'est entouré d'hommes de probité et de caractère et il a insisté sur ces qualités pour tous ceux qui doivent continuer à faire partie de son entourage. Il jout de la confiance d'hommes comme les sénateurs Bégin, David et Dandurand, l'hon. M. Brodeur et Sir Wilfrid Laurier.

100. Par une ligne de conduite modérée et conciliante, par les soins qu'il apporte aux finances provinciales, il s'est assuré l'approbation d'un bon nombre de ses adversaires et s'est acquis la réputation d'être un HOMME SUR, à qui l'on peut se fier.

AU CLUB LETELLIER

La plupart des officiers réélus. — M. Latulippe élu président pour un cinquième terme

M. Honoré Gervais, député, fait l'éloge de l'hon. Lomer Gouin et de sa politique

Le club Letellier a fait hier soir l'élection annuelle de ses officiers. M. Rodolphe Latulippe a été réélu président pour un cinquième terme. Cette élection a été faite à l'unanimité, sur proposition de M. Georges Bourgouin.

Les autres officiers sont: 1er vice-président, Ludger Labrecque, réélu; 2ème vice-président, M. Jean Lamontagne, réélu; secrétaire, M. Omer Decelles, réélu; assistant-secrétaire, Georges Normandin, réélu; correspondant, M. William Labrecque; trésorier, M. Jos. Deslauriers; assistant-trésorier, P. Dubord; porte-drapeau, M. Jos Durocher; bibliothécaire, M. W. Roper; 1er commissaire-ordonnateur, M. L. P. Bourdon; 2ème commissaire-ordonnateur, M. H. Moreau; président honoraire, l'hon. Lomer Gouin; vice-président honoraire, M. Honoré Gervais, M.P.

M. Rodolphe Latulippe, remerciant de la confiance qu'on lui témoigne, dit qu'il continuera à se dévouer pour la politique libérale, la seule digne de la confiance du peuple, parce qu'elle est honnête, progressive et libérale.

Il fait un éloge vibrant de l'hon. M. Gouin, pour son administration sage et économique, pour sa politique scolaire progressive.

Il est suivi par le député de Saint-Jacques, M. Honoré Gervais. Celui-ci dit en substance: "J'arrive d'Ottawa. Je suis fatigué, mais je ne puis laisser passer cette occasion de vous dire comme je suis content de la réélection de M. Latulippe. Il a fait son devoir envers le parti libéral."

Diriger le Club Letellier est un honneur qui est apprécié et qui doit être apprécié. Diriger ce club, c'est être le porte-drapeau du parti libéral.

Il est facile d'expliquer la politique libérale, provinciale ou fédérale, c'est la politique des honnêtes gens, sans ambages, sans sous-entendus. On a commencé par attaquer mon ami, l'hon. M. Gouin. C'est pourtant le premier ministre le plus dévoué, le plus habile que nous ayons eu depuis la Confédération.

Il est allé à Ottawa, réclamer les droits de notre province, et il a obtenu le paiement de ce qui nous était dû. Il est malheureux que l'on profite de 1907, alors que M. Gouin a complété son programme scolaire, de l'attaquer à son retour d'Europe pour l'assailir de soupçons blessants et immérités. La province devrait plutôt l'acclamer pour l'œuvre de laquelle il se dévoue; la réforme de l'instruction supérieure, de manière à mettre les nôtres à la tête du pays.

Depuis trente ans, on se plaignait de manque d'éducation technique. A cette plainte tous les gouvernements se succédaient en disant il n'y a pas de tonne. Nos nôtres étaient relegués aux places secondaires, dans le commerce et l'industrie. La province endormie, assoupie, voyait ses enfants s'éteindre. M. Gouin a pris en mains la cause sacrée de l'instruction technique nécessaire à tout système complet d'éducation.

Il a fait voter \$600,000 pour la construction d'écoles techniques où l'on enseignera chaque métier important; une dizaine de départements où l'on enseignera des sciences diverses, où la démonstration pratique complètera l'enseignement théorique.

C'est ainsi que les Canadiens-français pourront commander de gros salaires, et même le pays. Si ce n'est pas là de la grande politique, je demande aux prophètes de tout acabit de nous dire ce qu'ils entendent faire de mieux.

L'hon. Gouin veut préparer aussi des hommes capables de faire le commerce international. C'est pourquoi il est en train de faire construire à Montréal une école de Hautes Etudes Commerciales au coût d'un demi million de dollars.

Avec cela vous pourriez espérer être chefs et directeurs des maisons les plus importantes du pays. N'est-ce pas cela du patriotisme auquel nous devons applaudir. Qui a songé à réaliser ce rêve dont on parle depuis trente ans.

Qui a donné le mouvement de progrès scolaire? Je le demande à tous. On a voulu jeter du discrédit sur son administration. S'il y a un reproche à lui faire, c'est d'administrer trop économiquement.

On dit qu'il laisse les forêts et ceux d'ont se vendre à vil prix. Ces gens n'ont jamais lu les différents systèmes qui se sont succédés. On lui reproche de ne pas dépouiller du fruit de son travail celui qui affronte les intempéries et la maladie pour découvrir une mine. Sur mille personnes qui cherchent, une, trouve un gisement.

Un homme fait 600 milles à pieds, découvre un gisement. Va-t-on lui dire: depuis que le monde est monde, personne n'était allé à Chibougamou. Vous y êtes allés, vous avez découvert une mine, nous allons la vendre à ceux qui n'en soupçonnaient pas l'existence. Dans l'affaire de l'Abitibi, un homme sans cœur s'en vient ici caloyer les gens. On dit que M. Turgeon est un misérable d'avoir parlé au baron. On lui dit: "Vous avez parlé au baron de l'Épave qui était un misérable. Il vous a demandé de l'exempter de certaines obligations, notamment celle de colonisation. —Qui est après?"

"Après, c'est condamnable; vous méritez d'aller en prison. M. Turgeon a dit: Non aux prières du fameux baron, qui demandait de violer la loi en sa faveur." C'est tout ce qu'il y a dans l'affaire de l'Abitibi. Je vous demande, qui a dit: non. Est-ce le baron ou M. Turgeon? On a soulevé ces mensonges pour obscurcir la réputation de l'hon. M. Gouin et empêcher, à son retour d'Europe, les acclamations qu'il méritait.

Parlant des choses d'Ottawa, M.

"APENTA"

La Meilleure Eau Purgative Naturelle.

UNE SEULE DOSE soulage IMMÉDIATEMENT.

DOSE MOYENNE, Un verre à vin avant le déjeuner.

On en maintient l'effet par des doses plus petites et allant en diminuant pendant plusieurs jours de suite.

174-1-y-26-p.

Gervais dit que Sir Wilfrid est en bonne santé et que le parti libéral, sous sa direction, en a encore pour longtemps à rester au pouvoir. A la prochaine session, dit le député de St-Jacques, je m'efforcerais d'assurer à Montréal un embranchement du Grand Tronc Pacifique. Nous y avons droit, ne lâchons pas prise. Nous insisterons et nous l'aurons maintenant.

Le canal de la baie Georgienne aura ensuite toute notre attention; il faut ce canal qui assurera pour toujours la suprématie de Montréal. N'oubliez pas de favoriser cette politique qui assurera à notre ville la place prépondérante durant les siècles à venir.

M. Michel Laroche, C.R., fait ensuite l'éloge du président, M. Latulippe. La résolution suivante est ensuite adoptée: "Proposé par MM. Geo. Bourgouin, C. Paquette, secondé par C. G. H. Chamberland, M. Labrecque, que le Club Letellier a appris avec plaisir la Colonisation. Que l'hon. Chas. Devlin, comme ministre des Mines et de la Colombie. Que l'hon. Charles Devlin a toujours défendu avec un profond dévouement les intérêts des Canadiens-français à la Chambre des Communes, et l'hon. premier ministre s'est fait l'écho des sentiments de notre province, en demandant au député de Nicolet à faire partie de son Cabinet.

La motion suivante est aussi adoptée à l'unanimité: "Proposé par A. Durocher, secondé par G. Normandin, que M. Edouard Biron, notaire et président du Club Libéral Ste-Marie, ne fasse plus partie du club Letellier à cause de ses attaques injustifiables contre le Cabinet de l'hon. Lomer Gouin. Que l'hon. Lomer Gouin est le chef incontesté du parti libéral de notre province, comme Sir Wilfrid Laurier l'a été pour le Dominion."

M. J. O. Lamer, Dr Malouf et J. E. Brissette ont aussi prononcé des discours. Une soirée littéraire et musicale au bénéfice du monument des pauvres au cimetière. La soirée d'hier au bénéfice du monument des pauvres au cimetière. Une soirée littéraire et musicale au bénéfice du monument des pauvres au cimetière a été donnée hier au soir, au Monument National sous la présidence de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Quelques cinq cents personnes environ, l'élite de la société chrétienne de Montréal, très à l'aise dans la vaste salle platement décorée de drapeaux et guirlandes de feuillage, avaient répondu à l'appel du comité directeur. Un programme soigneusement composé et très agréablement exécuté recueillit de nombreux et mérités applaudissements.

Un chœur: "Notre Dame de la Mer" de Dubois fut magistralement exécuté par un groupe du chœur de St-Louis de France avec M. Raoul Masson comme soliste. M. l'abbé Dupuis, en une causerie de circonstance a ensuite entretenu l'auditoire des mérites de la charité publique.

Puis tour à tour on applaudit les différentes parties du programme. Chant: "La Vierge à la Crèche." Mlle Emilienne Bélanger. Chant: "Vision Fugitive." Massenet. M. Edouard Dufresne. Chant: "Pourquoi" Guy d'Ardelet. Mlles Taschereau. M. Oumet présentait alors quelques scènes de vus animées qui obtinrent un mérité succès.

Quelques minutes d'entre-acte et M. Emile Taranté détaillait sur son violon avec un art consommé le Ron-do Capriccioso de St-Saëns. Ce furent alors: Chant: "Aubade familière." P. Lacombe. Mlle Saint-Pierre. Chant: "Bouquet de Violettes." M. Paul Oumet. Chant: "Souvenance." St-Saëns. Madame de Martigny. Un chœur Ascanio de St-Saëns, très habilement exécuté sous la direction du professeur Alex. Clerk clôtura magistralement la soirée.

Le piano fut délicatement tenu tour à tour par Madame H.C. Saint-Pierre et Mlle B. Hardy. PARMIS LES INDIENS

La Croix, Wis., 23. — Une jeune fille du nom de Anna Vassal, de Milwaukee, vient d'être retournée à ses parents après douze ans d'absence. Anna fut placée dans son bas âge dans une institution et disparut un jour subitement. Malgré d'actives recherches de la part des parents, elle demeura toujours introuvable. Après avoir demeuré pendant douze ans parmi les Indiens, de Red Cliff, Wisconsin, elle a réussi à s'échapper et retourna à Duluth avec une de ses amies qui elle fut rejointe par sa sœur Georgina qui l'accompagnera jusqu'à chez elle, à Milwaukee.

Hémorroïdes guéries dans 6 à 14 jours. L'onguent Pazo est garanti de guérir tout cas d'hémorroïdes, saignantes, protractaires, brûlantes ou extérieures en 6 à 14 jours, ou l'argent est remis. 50c. 158-j-26-p-2.

Au téléphone: Après une demi-heure d'attente s'écrier: "L'homme, exaspéré, s'écrie: —Non, décidément, c'est trop fort; il faut renoncer à se servir au téléphone!" Et la demoiselle, avec complaisance: —Eh bien, vous voilà raisonnable!" —Allez, bon! Voilà un souffrir qui a disparu!" —Ce que ses employées vont se faire des cheveux.

COMMISSION DE POLICE

L'échevin Proulx lève la séance pour ne pas entendre la lecture d'une lettre de protestation qu'il prétend anonyme et qui ne l'est pas

ETONNEMENT CHEZ PLUSIEURS

Contrairement aux prévisions, la réunion de la commission de police, hier après-midi, a été des moins intéressantes. On s'attendait à ce que l'incident de la suppression d'amende dans le cas de 56 hôteliers poursuivis pour vente de boissons le dimanche fut soulevé, mais il n'en fut rien.

Quant l'échevin Gallery demanda la lecture d'une lettre adressée à chacun des membres de la commission relativement à ce fait, le président Proulx déclara la séance close et son intention de ne point s'occuper de lettres anonymes.

La lettre en question était signée B. Barbeau, secrétaire de l'Association de Réforme Municipale de la Partie Est de Montréal, et n'était pas anonyme. L'échevin Proulx déclara qu'il appartenait au chef de police seulement d'expliquer la situation. La commission n'avait rien à y voir, et ce disant le président se leva et quitta la salle de réunion.

L'échevin Gallery ne cacha pas son étonnement de voir l'indifférence du président Proulx à l'égard de faits aussi graves. Récemment, l'Ordre des Bons Templiers demandant au conseil de Ville de voir à ce que la loi des licences touchant la prohibition de la vente de boissons alcooliques le dimanche soit appliquée plus rigoureusement. Quand cette requête lui fut soumise le chef Campeau déclara que quelque fut son personnel, il lui était impossible avec la conception actuelle de la loi des licences d'empêcher la vente de boissons alcooliques le dimanche.

L'Ordre des Bons Templiers a adressé alors une seconde requête au conseil municipal, lui demandant d'amender la loi de façon à la rendre efficace. Cette lettre a été soumise, hier après-midi à la commission de police qui a requis à ce sujet l'opinion des avocats de la Cité.

Les conducteurs de troupeaux d'animaux ne savent actuellement où faire passer leurs bêtes. Suivant les règlements municipaux, le passage des troupeaux d'animaux est prohibé par les rues de la ville. Jusqu'en ces derniers temps les troupeaux d'animaux passaient sur les quais. Mais les autorités fédérales sont depuis intervenues. Le gouvernement s'oppose au passage des troupeaux d'animaux sur les quais.

Qui devront-ils passer désormais? La Commission de Police a résolu de soumettre la question à la Commission de la Voirie, pour qu'elle y apporte une solution. Pour avoir déobé à des règlements de la police, un agent, qui compte 16 ans de service, a été pratiquement requis récemment, de donner sa démission.

N'ont été l'intervention de l'échevin Gallery qui, à la dernière réunion de la commission, demanda au chef Campeau de faire connaître les causes de l'action de l'agent en question, la démission de celui-ci n'aurait pu être expliquée. A la suite de la résolution de l'échevin Gallery, il fut établi que l'agent démissionnaire avait enfreint les règlements du service, on l'accusa en plus d'avoir extorqué la somme de 15 dollars à une détenue.

Après avoir requis des explications sur la démission de l'agent, l'échevin Gallery a proposé hier, que cette démission fut acceptée. L'échevin Séguin a exigé en amendement, que la démission ne fût acceptée qu'à la condition que son auteur produise un affidavit à l'effet qu'il n'avait pas extorqué une somme de 15 dollars à une détenue.

L'échevin Séguin a eu des paroles sévères à l'endroit de l'échevin Gallery, et a annoncé son intention bien arrêtée de mettre fin à la comédie entreprise en ces derniers temps, aux fins de rendre certains membres de la commission impopulaires. L'échevin Séguin a été félicité par ses collègues.

LA DEPORTATION AU CANADA

Un magistrat de Londres ne désire pas la déportation, mais suggère l'envoi d'une jeune fille au Canada. Londres, 23 — Miled Wainwright a été amené, hier, devant le magistrat, sous l'accusation d'avoir blessé un homme. La cause avait été remise, afin de faciliter les démarches pour l'envoi de l'accusé au Canada. Le juge Rentoul a déclaré qu'il n'avait pas ordonné la déportation au Canada, comme on aurait pu le croire par erreur. Il en a ainsi informé Lord Strathcona, qui avait protesté, contre l'envoi de personnes non-désirables, dans le Dominion. Il n'a jamais condamné personne à être jugé en Angleterre. Seulement il considère que c'est agir avec prudence que d'écarter l'accusé de son entourage au lieu de le déporter.

L'expansion du service postal

L'HON. M. LEMIEUX PARLE DU DEVELOPPEMENT DU SERVICE DES POSTES DU CANADA—DES FAITS ET DES CHIFFRES.—LA NOUVELLE CONVENTION POSTALE—LA PREFERENCE INTELLECTUELLE

Interviewé avant son départ pour le Japon, l'hon. M. Lemieux a donné de très intéressants détails sur le développement du service postal canadien. "Depuis dix ans, a dit M. Lemieux le service postal a pris une expansion énorme. De 1896 à 1907, le nombre des bureaux de poste a augmenté de 9,103 à 11,377, soit 25 pour cent.

La distance totale couverte par les mailles s'est élevée de 30,552,683 à 42,841,437, soit une augmentation de 12,288,754 ou quarante pour cent. Le nombre des mandats de poste et des bons de poste s'est élevé de 9,163 à 11,377, soit 25 pour cent d'augmentation.

Le nombre des bureaux de caisse d'épargne s'est élevé de 735 à 1,043, soit une augmentation de 38 pour cent. Le nombre des lettres dérivées et transmises qui était de 116,128,000 en 1896 s'est accru jusqu'à 362,281,280, soit une augmentation de 212,280,000.

"Depuis que j'ai pris la direction du ministère des Postes l'expansion du service postal ne s'est pas ralentie. Nous avons l'an dernier dépassé tous les records. J'ai autorisé l'établissement de 513 nouveaux bureaux de poste, c'est là le chiffre le plus considérable pour une seule année dans l'histoire du département. Le service de la malle par chemin de fer a augmenté de 327,145 milles. Le service de la malle par voitures a augmenté de 121,048 milles, le service par bateaux a augmenté de 234,354 milles, soit une augmentation totale pour l'année de 702,547 milles pour la distance parcourue par les services de la malle.

On organise en ce moment quatre nouveaux districts d'inspection dans l'Ouest, ainsi que trois districts de service postal par chemin de fer et le système de livraison des lettres par facteurs a été établi dans toutes les villes ayant une population de plus de 12,000 âmes et un revenu de \$20,000 par an.

Le ministère des Postes a accumulé, en neuf mois, un surplus de plus d'un million de dollars. On admettra, je crois, en présence de ce résultat, que le service postal a été bien administré, surtout si l'on songe que ce surplus a été réalisé malgré les dépenses nécessaires par le développement du service, malgré la réduction des tarifs postaux entre le Canada et les Etats-Unis, et la Grande-Bretagne, et malgré l'augmentation des sa-

laires des employés et fonctionnaires du service des Postes. M. Lemieux a ensuite abordé la question de la nouvelle convention postale avec les Etats-Unis. "Vous ignorez pas, dit-il, que le service postal transporte les matières postales de seconde classe à des tarifs bien inférieurs au coût du transport. Or, depuis trois ou quatre ans, à la faveur du tarif postal de seconde classe, les Etats-Unis nous inondaient de publications à bon marché, véritables recueils d'annonces qui n'avaient aucun droit à bénéficier des mêmes privilèges que les journaux. Nous avons cru qu'il était temps de conclure avec les Etats-Unis un nouvel arrangement qui donnera, j'en suis convaincu, les meilleurs résultats. Après avoir réussi à faire augmenter les tarifs sur les publications américaines, j'ai été assez heureux d'obtenir une réduction de tarifs en faveur des publications d'Angleterre.

Ainsi en substituant dans une large mesure les journaux et les revues britanniques aux magazines américains, nous entreprendrons des relations intellectuelles plus suivies et plus étroites avec la Mère-Patrie. Cette préférence intellectuelle ne pourra que produire d'excellents effets.

Interrogé à propos de l'Acte de Conciliation, l'hon. M. Lemieux s'est déclaré tout à fait satisfait des résultats qu'il a donnés. La loi Lemieux a évité déjà, en quelques mois, plusieurs grèves qui eussent été désastreuses et ceux qui au début s'étaient montrés sceptiques à son endroit ont dû reconnaître son excellence.

Pour guérir un rhume dans un seul jour Prenez les Tablettes de Quinine LAXATIVE BROMO. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. Le nombre de E. W. GROVE, sur chaque boîte. 25c. 160-j-26-p-2.

LA GREVE CONTINUE

Les grévistes de Springhill reculent l'arbitrage. Springhill Mines, N. E., 23 — Dans une assemblée convoquée pour prendre en considération des communications du Ministre du Travail, le gréviste Pioneer a, hier, décidé de continuer la grève. A une assemblée précédente on avait décidé de communiquer avec le Ministre du Travail pour s'assurer si on pouvait obtenir la nomination d'un nouveau conseil d'arbitrage pour décider de quelques questions dans certains districts de la mine. La réponse n'a pas été satisfaisante aux mineurs.

Si en d'autres temps la demande d'un nouveau conseil est faite le gouvernement décidera si l'on a déjà fait une enquête en la matière et soumettra la chose au ministère de la justice. La salle était remplie hier et l'on a chaudement discuté la question. Il y a à présent de douze semaines déjà que la grève est commencée. C'est leur intention d'en appeler à toutes les unions ouvrières et à tous ceux qui sympathisent avec eux pour obtenir de l'aide.

Edmond HARDY. 38 rue Notre-Dame-Ouest. MUSIQUE ET INSTRUMENTS de MUSIQUE. Réparations de tous genres. Fourneaux aux Maisons d'Éducation. Seul agent pour C. Mahillon & Cie Jérôme Thibouville, La Haye & Cie, Paris, etc. Attention spéciale aux commandes par la malle. 283-wii-p.



# Le Canada

MONTREAL, 24 octobre 1907.

## M. BOURASSA

### Son odieuse croisade. — Il est malade d'orgueil et d'ambition ratée

M. Bourassa poursuit en ce moment une œuvre misérable. Il s'est allié avec les pires ennemis du libéralisme en notre pays pour essayer de démolir nos chefs et renverser les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

M. Bourassa fait aujourd'hui contre l'hon. M. Gouin et ses collègues la campagne de dénigrement, d'injures et de diffamation que firent, en 1891-92, contre Mercier et ses amis les Landry, les Chapais, les Leblanc et autres.

Et c'est avec les Landry, les Leblanc, les Chapais et autres que M. Bourassa a fait cause commune contre son parti, contre son drapeau.

Cela s'appelle de la trahison.

M. Bourassa, avant de commencer sa croisade démagogique, a adressé à sir Alexandre Lacoste une lettre qui sert au parti tory et au parti nationaliste de base d'arrangement et qui organise l'action commune.

Sir Alexandre Lacoste est le président du comité exécutif du parti conservateur. Et c'est avec lui que le député de Labelle a traité.

Au début, ils dirigent ensemble leurs batteries contre l'hon. M. Gouin et ses collègues.

Demain, ce sera contre Laurier et son gouvernement.

Les motifs allégués par M. Bourassa, pour justifier sa croisade odieuse, sont d'ordre moral : probité, vertu, honneur.

Mais, s'il était sincère, devait-il s'allier à un homme comme M. Landry, qui fut déqualifié jadis pour manœuvres frauduleuses et corruptrices ? A M. Leblanc, qui fut un jour traduit à la cour criminelle pour subornation de jurés ?

Non, M. Bourassa est malade d'orgueil, d'ambition ratée, de fiel.

Il veut se venger contre n'importe qui, n'importe quoi, de ses déboires et de ses insuccès.

## LE CHENAL DU SAINT-LAURENT

### Le voyage de l'hon. M. Brodeur

Le ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. M. Brodeur, vient de terminer l'inspection du chenal du Saint-Laurent.

A peine revenu de France, où il a conclu avec son collègue l'hon. M. Fielding l'important traité franco-canadien, M. Brodeur s'est occupé de passer en revue les travaux accomplis sur notre grande artère commerciale.

Le voyage d'inspection, si l'on en croit les rapports, a été des plus satisfaisants.

Les hommes d'affaires, que l'hon. ministre avait pris à bord du "Lady Grey", se sont déclarés "surpris" de l'avancement de travaux et des progrès de cette magnifique et vitale entreprise commerciale.

C'est dès 1825, — nous disent les rapports du département — que l'on songea à creuser un chenal pour permettre aux vaisseaux océaniques d'atteindre Montréal.

Mais, en 1844 seulement, on commença le dragage, qui n'avancait pas vite au début.

De 1851 à 1888, les Commissaires du port de Montréal dirigèrent des travaux de dragage entre Montréal et le Cap à la Roche, à une profondeur de 27 1/2 pieds à marée basse, et du Cap à la Roche à Québec, à 27 1/2 à marée moyenne.

Ce travail fut continué par le gouvernement canadien depuis 1888.

Mais ce n'est qu'en 1899 que le projet de creuser un chenal à 30 pieds sur 450 pieds de largeur fut conçu et mis à exécution par le gouvernement libéral.

Ce travail a été poussé en ces dernières années avec une activité toute particulière.

Le voyage de M. Brodeur avait

pour but de montrer aux hommes d'affaires qui l'accompagnaient, et qui sont essentiellement intéressés dans cette entreprise, qu'elle est en bonne voie d'achèvement.

Il avait également pour but de leur prouver que certaines exigences n'étaient pas justifiées : comme de demander le "balayage" bi-annuel entre Montréal et Rimouski ; l'achèvement, cette année, du chenal jusqu'à la Pointe-au-Père.

Les rapports du département, qui seront présentés à la prochaine session, diront exactement tout le travail accompli et ce qui reste à faire. Mais nous enregistrons de suite le témoignage éminemment favorable de ceux qui ont accompagné l'hon. ministre en ce voyage.

Et ce témoignage est très important pour tous.

Nous devons considérer comme une de nos plus grandes entreprises nationales l'amélioration de nos voies de navigation, et ce chenal en est une des plus considérables. Les facilités de transport et la force motrice économique sont deux facteurs importants de notre succès industriel et commercial.

L'argent que le gouvernement dépense de ce côté, nous vaut l'augmentation générale de la fortune publique qui résulte d'une bonne organisation du transport.

Utilisons donc toutes les inventions modernes pour que la navigation de notre fleuve offre tous les avantages possibles. C'est une question nationale, qui intéresse toute la population, même celle des provinces éloignées.

Et l'intérêt que lui a toujours porté le ministre de la Marine est digne de tout éloge.

### Encore la panique

Cette fois, c'est à la bourse de New-York que la panique s'est produite, accompagnée d'une course sur une société financière, sorte de caisse d'épargne à fonds social, la Knickerbocker Trust Co.

Et, cette fois encore, la panique et la course n'avaient pas de raison d'être matérielle. La Knickerbocker Trust Co. a payé dans une journée \$8,000,000 aux déposants qui venaient réclamer leurs fonds et elle a dû s'arrêter, non parce qu'elle n'avait pas de valeurs suffisantes, mais parce qu'elle ne pouvait pas se procurer la monnaie assez rapidement. Elle est, d'ailleurs, parfaitement solvable.

A la bourse de New-York, cette course a été le signal d'une panique aussi aveugle que la course. On a vendu, sans réfléchir, parce que les autres vendaient et que les cours baissaient.

Heureusement, la maison J. P. Morgan est venue à la rescousse et, par des achats judicieux, a pu arrêter la hausse. Autrement, la situation eût été plus grave, même pour les institutions les plus solides.

On attribue cette panique probablement à des manœuvres des Trusts, qui travaillent à ruiner le marché pour atteindre le président. Nous ne croyons pas, pourtant, qu'il y ait eu participation active des gros financiers à cette débauche ; mais il est fort possible que leur simple abstention —

alors qu'en temps ordinaire ils seraient intervenus pour relever les cours — peut être une des causes de la débauche d'avant-hier, comme de celles qui l'ont précédée.

Il est facile, nous le savons, de philosopher là-dessus et de répéter l'avis qu'on n'écoute jamais : n'achetez à la bourse que ce que vous pouvez payer.

La ruine des spéculateurs sur marge est une chose regrettable, même si l'on admet qu'ils l'ont cherchée. Ce qui serait plus triste, c'est que des porteurs de titres payés se laissent entraîner par la panique et perdissent ainsi leurs économies péniblement amassées. C'est à ceux-là que l'on peut le plus utilement donner un conseil qui est celui de ne jamais vendre dans une panique des titres qui rapportent des dividendes.

Car la panique passée, les cours remontent naturellement, et la hausse des cours, résultant d'une panique, ne dérange en rien la capacité de ces titres de produire un revenu.

## Ecoles de la forêt

### L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE

En célébrant naguère les mérites de la mutualité scolaire forestière, je ne me doutais pas que les faits allaient si tragiquement démontrer la clairvoyance de tous ceux qui, en France, plaident en faveur du reboisement des montagnes.

Une double leçon de choses a été vérifiée une fois de plus, aux dépens de populations doublément éprouvées, la justesse de prévisions trop exactes. La nature se venge cruellement sur l'homme du trouble apporté à ses aménagements terrestres. La montagne n'est pas faite pour être dénudée, et le torrent dévastateur est le châtimement de mutilations sans excuse.

La bonne forêt, purifiante, saine, André Theuriot, qui récemment a disparu, l'a chantée pour des raisons sentimentales et artistiques ! Les poètes, on l'a dit souvent, comme les romanciers, ont parfois le zèle prophète de la réalité. Lamartine a été une manière de prophète économique en pressant le rôle des chemins de fer.

Virgile et Lucrèce, chantres de la nature et de la terre nourricière, ont devancé les savants du vingtième siècle, si puissamment armés pour la découverte des secrets les plus impénétrables.

Il ne faut pas, certes, tomber d'un extrême à l'autre et médire des villes, foyers de progrès et centres de civilisation. Les réquisitoires à la Jean-Jacques dépassent la mesure. Les grandes agglomérations ne sont pas, comme l'a prétendu Rousseau, le gouffre de l'humanité, mais elles font payer cher leur gloire.

L'ennemi urbain paraît être une affection véritable et un savant collaborateur, le docteur Toulouse, a raison d'encourager les chercheurs, qui comme MM. Albert Lévy, Pérou, Henriot, d'autres encore, passent l'air des villes au crible de l'analyse chimique.

Le résultat de telles études ne sera pas défavorable aux cités, il ne sèmera pas la panique autour d'elles — ce qui serait absurde et regrettable — il déterminera des mesures nouvelles d'édilité, un redouble-

ment de vigilance et peut-être l'éclatement de moyens inédits de purification de l'atmosphère.

Sans être grand clerc, nous pouvons affirmer qu'aucune de ces recherches passionnantes n'amoindrirait la valeur des arbres comme agents d'assainissement urbain. Si les villes sont appelées à se transformer, c'est en tenant compte de cette donnée primordiale et en prenant de plus en plus l'aspect riant de cités-jardins.

En attendant que ce rêve soit réalisé, nous devons, tant bien que mal, recourir à des expédients, afin d'atténuer le plus possible les inconvénients du séjour urbain et du sédentarisme prolongé pour les enfants et les adolescents. L'envoi des écoliers à la montagne, à la forêt, à la mer, a trop la faveur du public pour que j'y insiste. La chose est gagnée théoriquement, seule l'action est encore insuffisante.

J'ai déjà eu l'occasion de dire que, pour certaines catégories d'enfants débilés ou souffreteux, une cure d'air de trois semaines était loin de suffire et que la création d'écoles de plein air, d'écoles suburbaines, était une nécessité pour les grandes villes.

Il y a peu de jours, plusieurs conseillers municipaux de Paris visitaient, non sans admiration, l'école de la forêt de Charlottembourg, aux portes de Berlin, et le lisait à la même date, que la ville de Berlin a décidé de consacrer, à l'exemple de Charlottembourg, une somme de 300,000 marks à la fondation d'une école de plein air. La même initiative a été prise à Mulhouse, à Lausanne ; elle consiste à installer le plus simplement et le plus économiquement, dans un sous-bois approprié, un demi-jardin pour écoliers.

Le principe est le suivant : Dès le matin, les élèves viennent pour passer la journée entière à l'école de la forêt ; ils rentrent le soir au domicile familial.

A Paris, une femme de grand cœur, Mlle Chaptal, a fait un essai du même genre pour des marmots de son pa-

tronage qui allaient, en été, respirer l'air tonique des bois de Meudon.

Je sais qu'il ne faut pas s'enrichir des nouveautés et que les innovations les meilleures ne valent que par l'expérience. La municipalité de Berlin ne se disposerait pas à suivre l'exemple de la commune de Charlottembourg, si le séjour à l'école de la forêt n'avait été largement et hautement réparateur pour ceux qui en ont bénéficié.

A la rigueur, les villes qui n'ont pas dans leur voisinage de vraies forêts peuvent y suppléer par la plantation de massifs d'arbres autour d'écoles hygiéniquement situées et exposées. Aucune formule n'est absolue et le fond importe plus que la forme.

Par conséquent, ce qu'il faut surtout retenir des institutions étrangères, c'est leur disposition fondamentale. L'arbre est un agent de régénération physique, et la forêt, toutes les fois qu'elle est à proximité d'une cité offre des ressources incompatibles pour le réconfort et la santé des écoliers.

On peut se rapprocher de l'école modèle de la forêt en variant les moyens, suivant les localités et les milieux. Les grandes villes, dont le contingent d'élèves malades est si considérable, peuvent recourir à des systèmes divers ; elles auront tout d'abord à posséder une école de plein air, où qu'elle soit érigée, même provisoire et intermittente.

Les vacances sanitaires des écoliers sont si bienfaites qu'on ne saurait trop les multiplier, sans nuire aux études, sans interruption de scolarité.

L'école de la forêt, en période d'inondations, en même temps qu'elle évoque l'idée nécessaire du reboisement des hauteurs, symbolise à merveille la tendance des éducateurs modernes, de plus en plus préoccupés de fortifier et de préserver la jeunesse et l'enfance au double point de vue physique et moral.

PAUL STRAUSS.

(Du "Petit Marseillais").

### Coups de plume

M. Bergeron a failli prendre feu à Hamiota, c'est un héroïque exemple qui a voulu donner aux électeurs, toujours trop froids à son égard.

Les élections partielles dans Ontario ont lieu le 29, les ouvriers attendent avec anxiété le résultat dans London, où ils ont un candidat.

M. Borden a commencé sa tournée dans le Manitoba. N'est-ce pas la cette province où les conservateurs devaient lui servir une résolution de non-confiance ?

Inspiré par la course de M. Bourassa à travers la province, un américain a imaginé une course de ballons ; mais ces derniers ont cet avantage qu'ils sont dirigeables.

Le président Roosevelt poursuit sa guerre contre les trusts et demande le contrôle de l'accumulation et de l'emploi des grandes fortunes ; cette demande est probablement en retard de près de vingt-cinq ans.

Les dépêches nous annoncent maintenant l'existence d'un différend anglo-américain au sujet des frontières de possessions respectives en Orient ; mais entre peuples anglo-saxons, la conciliation devrait suivre de près le différend.

La rareté de l'argent devrait avertir les spéculateurs de ne pas spéculer sur marge, actuellement, en une panique de Bourse, que l'habileté des courtiers peut toujours amener, il est bien difficile de trouver l'argent voulu pour couvrir les stocks en sa possession.

Nous recommandons à tous nos lecteurs une visite à l'exposition du sculpteur canadien-français, M. La Liberté, au Monument National ; ce jeune compatriote et expose des œuvres d'un réel talent artistique, et d'un cachet national extrêmement intéressant.

On va bientôt dépenser \$400,000 au port de Toronto, pour tracer un nouveau chenal à l'entrée ouest ; quel malheur que M. Bergeron soit dans l'Ouest, et ne puisse démontrer aux Torontoniens que cette dépense est aussi inutile que celles du port de Montréal, — auquel le député de Beauharnois regrettaient de voir le gouvernement prêter de l'argent.

### CORRESPONDANCE

#### A NICOLET

##### A la peine. — A l'honneur

Monieur le Rédacteur, J'ai vu avec plaisir, dans votre journal, qu'il était question de la candidature du Dr Gustave Turcotte, à Nicolet, pour remplacer l'hon. Chas Devlin, au parlement d'Ottawa.

Les libéraux que j'ai rencontrés semblent unanimes à donner leur adhésion à celui qui, durant des années, a dirigé et commandé les libéraux, dans notre comté, dans les luttes si périlleuses mais si souvent malheureuses que nous avons eu à subir.

Il y a plusieurs libéraux importants dans notre comté qui pourraient avoir l'ambition légitime d'être candidats à la prochaine élection partielle, mais le crois que le devoir de tous nos amis est de serrer les rangs autour de l'homme qui aura le plus de chance de conserver le comté.

Le Dr Turcotte a été pendant longtemps à la peine, est-ce que la reconnaissance des libéraux ne devrait pas maintenant le porter à l'honneur ?

#### UN VIEUX LIBÉRAL.

Nicolet, 23 octobre 1907.

### OPINIONS

#### La mission du capitaine Bernier

(Du "Witness")

La prétention contenue dans une dépêche de Québec que le capitaine Bernier, au cours de son dernier voyage, dans les régions arctiques, a agrandi le Canada de cinq cent mille milles carrés n'est pas exacte. Toutes les îles de la mer Arctique, au nord du Canada, à l'exception du Groenland, sont territoires britanniques de par le droit de découverte. Ce droit n'avait jamais été discuté, jusqu'au temps où le gouvernement McKenzie était au pouvoir et le regrette juge David Mills, ministre de l'Intérieur. L'attention du gouvernement ayant été attirée sur les voyages des baleiniers des Etats-Unis et des commerçants de spiritueux, en ces terres du nord, des négociations furent entamées entre les gouvernements du Dominion et d'Angleterre, qui eurent pour résultat la cession au Canada, de toutes les terres et îles au nord du continent, avec juridiction sur les eaux environnantes. Ces faits ont été rendus publics, dans le temps, par des rapports parlementaires. Plus récemment, il devint nécessaire de confirmer la souveraineté du Canada sur ces régions, par que les explorateurs, trafiquants et pêcheurs des Etats-Unis étaient portés à enfreindre les droits du Canada en ces territoires, et la presse américaine les encourageait. L'expédition commandée par le capitaine Bernier fut envoyée dans le but d'établir ces infractions, et de proclamer la possession du Canada, en faisant flotter le drapeau canadien, sur toutes les terres et îles cédées par l'Angleterre. Le capitaine Bernier a droit à de grands éloges pour avoir rempli ce devoir consciencieusement, ainsi que pour avoir fait rentrer sous la loi canadienne tout navire étranger visitant nos eaux du nord, en le forçant à se procurer une licence. Mais il n'a pas ajouté un seul mille carré aux territoires du Dominion, tous les endroits qu'il a visités en faisant partie depuis déjà plus de trente ans.

Un mot d'ami.  
On annonce à Lili qu'elle a une petite sœur.  
— Quel bonheur ! s'écrie-t-elle.  
Et se tournant vers la femme de chambre qui lui apporte cette bonne nouvelle :  
— Maman le sait ?

## G. H. MUMM & CO.

### EXTRA DRY

Est le champagne sec le plus exquis qui soit importé.

S. B. TOWNSEND & CO. Montréal, Seuls agents pour le Canada.

172-ma-1-1-1-1-1

## COUVERTES A CHEVAUX

Spécialité : Habits à Chevaux  
Aussi Rugs en laine, Seal, Caoutchouc  
De tous genres pour Ecurie, Mauvais temps et Froid.



### HARNAIS

Nous avons en magasin le plus grand assortiment de Harnais. Venez voir notre salle d'exposition.

La montagne Limitée.

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

capital-sœur comme une seconde investiture.

Entente municipale plus étroite chaque année ; échanges plus fréquents des marchands français et anglais et, nul ne le conteste aujourd'hui, garantie puissante de la paix du monde ; voilà le fruit de l'entente cordiale, un des facteurs actuels d'une France plus grande.

Il est des erreurs que corrige l'histoire.

(D la "Petite République".)

### EN ALSACE

L'abbé Delsor

On se rappelle les furieuses attaques auxquelles fut en butte l'éminent prêtre alsacien, défenseur au Parlement allemand de la cause de Dieu et de celle de l'Alsace. Il vient d'entrer dans sa soixante et unième année et le "Journal de Colmar" le félicite en ces termes auxquels nous nous associons :

"M. l'abbé Delsor fête aujourd'hui la soixantième anniversaire de sa naissance. Nous n'aurions pas le courage de le féliciter d'être arrivé au seuil de la vieillesse, si nous ne savions, comme tous ses amis et tous ses admirateurs, qu'il possède encore une fraîcheur d'intelligence et une énergie de caractère que beaucoup de jeunes gens pourraient lui envier. En

50 NOUVEAUX PIANOS DROITS PRIX à partir de \$225.00

Au comptant ou à conditions faciles, si on le désire.

The Leach Piano Co. LIMITED 560 Ste-Catherine Ouest PRES DRUMMOND 174-1.

mesurant le chemin parcouru, M. Delsor peut avoir la conscience de n'avoir pas inutilement dépensé ses forces. Il combattait presque seul, et avec quelle vigueur, à l'époque difficile où la dictature avait successivement abattu tous ses anciens compagnons d'armes. Il est resté sur la brèche, alors que d'autres, moins vaillants, ont préféré se retirer de la lutte.

**CIGARETTES EGYPTIENNES MOGUL**

Aucune plante ne demande une culture plus soignée, que le tabac employé dans la fabrication des Cigarettes MOGUL.

La plantation demande à être sarclée souvent, on doit supprimer les feuilles basses ainsi que les bourgeons jusqu'à ce que la plante donne des signes de floraison.

On doit aussi empêcher la floraison car les fleurs ôteraient de la force aux feuilles.

Tous ces procédés de culture ont pour but de favoriser le développement des feuilles et de concentrer toute la force et toutes les qualités de la plante dans les feuilles.

Il n'est employé dans la fabrication des Cigarettes MOGUL que des plantes possédant toutes les qualités requises, c'est-à-dire une combustibilité parfaite, une finesse de goût et un arôme délicat et agréable.

Essayez une boîte de MOGULS aujourd'hui ; pour 15cts vous achetez une boîte de 10 Cigarettes.

S. ANARGYROS 509

**TOUX RHUME BRONCHITE. GUERIS RADICALEMENT PAR SPRUCINE**

SIROP COMPOSÉ A BASE DE GOMME D'ÉPINETTE, DE CENISIER SAUVAGE, DE MPRUBE ET DE GOUDRON.

EN VENTE PARTOUT 25c LA BOUTEILLE

WINGATE CHEMICAL CO. LTD. MONTREAL, CANADA.

**Le Canada**  
IMPRIMERIE ET PUBLIER PAR  
**La Cie de Publication du Canada**  
(A Responsabilité Limitée.)  
205, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL  
BUREAU: 13-15 RUE ST-JACQUES.

ABONNEMENTS:  
Quotidienne au Canada \$3.00  
" " aux Etats-Unis \$4.00  
Edition Hebdomadaire au Canada \$1.50  
" " aux Etats-Unis \$2.50  
Montreal, livraison à domicile \$4.00 par an.  
Ventes à Québec: J. G. GOULET, 240 St-François

73-75 Rue St-Jacques, Montréal

NOS TELEPHONEURS:  
GODFREY LANGLOIS, M. 3639  
Bureau des agents d'annonces, M. 3634  
Bureau d'Administration, M. 3634  
Réception, M. 3634

**UNION LABEL**  
MAC GILL COLLEGE

**Mondanités**

**Mariages**  
On annonce les fiançailles de mademoiselle Haydée Labrie, fille aînée de feu D. N. Labrie, avocat, C.R., de Percé, Gaspé, avec M. W. J. Carnes, ingénieur civil, de Johnstown, Pennsylvanie. Le mariage aura lieu vers la mi-novembre.

Le mariage de mademoiselle U. Prieur, fille de feu M. F. X. Prieur, avec M. G. Simpson, a eu lieu hier après-midi, dans les salons de l'archevêché.

M. Arthur Prieur et M. T. Simpson étaient les témoins des mariés. M. et Mme Simpson, sont partis, pour un voyage. A leur retour, ils demeureront avenue McGill College.

On annonce pour le 30 novembre, prochain, le mariage de M. Paul Jobin, fils de M. A. D. Jobin, notaire, avec Mlle Marie (Minnie) d'Odette d'Orsonnens.

On annonce pour le 29 octobre, le mariage de Mme Stéphanie Bussières, de Montréal, avec M. A. Zénon Lamonde, de Saint-Zotique.

On annonce pour le 5 novembre prochain le mariage de Monsieur Auguste Fanet, employé des Postes, avec Mademoiselle Bernadette Boisjoli.

On annonce pour le 29 octobre le mariage de Mlle Marie-Louise Garrihy avec M. Henri Nibouchard.

On annonce pour le 28 octobre le mariage de Mademoiselle Louisa Ouellette, fille de M. Noël Ouellette, de Lachine, Qué., avec Monsieur Joseph Séguin.

On annonce pour le 25 octobre le mariage de M. Ferdinand Vermette, de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, avec Mlle Eva Gervais, de Québec.

**Dorais-LeBel**  
Le vingt-trois courant, à New-Carlisle, P.O., a été célébré le mariage de Mademoiselle A. M. LeBel, fille de M. L. P. LeBel, régisseur du comté de Bonaventure, avec M. J. A. Dorais, N.P., et agent des Terres de la Couronne, du même lieu. Les nouveaux mariés sont partis pour Montréal et Ottawa pour leur voyage de noces.

Ce matin à 7 hrs à l'église St-Louis de France, M. Lionel Cordeau, notaire, épousait Mlle Albertine Tessier.

Le marié était accompagné de son frère M. Joseph Cordeau, rentier et la mariée par son frère M. Arthur Tessier.

Après la bénédiction nuptiale, les nouveaux époux reçurent les souhaits de bonheur de leurs parents et amis à la demeure de Mme Vve Narcisse Tessier de la rue Drolet.

**De retour**  
M. et Mme Aimée Mallette (née Lacette Chaput) sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche prochain le 27 à leur résidence 598 rue Cadieux.

**En ville**  
Madame Ferdinand Cardin, de Sainte-Anne de Sorel est de passage à Montréal pour quelques jours.

Mme Charles Marcell, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

M. A. D. Decelles, d'Ottawa, est de passage en ville.

Mlle Jeannine Chapleau, d'Ottawa, est en ville, invitée de sa tante Lady Chapleau, au Viger.

M. J. C. Pouliot, avocat de Fraserville, était à Montréal hier.

**En voyage**  
Mme J. G. H. Bergeron, partira vendredi, pour un voyage à Winnipeg.

**Fiançailles**  
On annonce les fiançailles de Mademoiselle Bernadette Desnoyers, fille de l'hon. juge Desnoyers de notre ville, au docteur J. D. Warren, de Châteauguay.

**Dr. Deimel**  
(LINEN-MESH)  
Underwear

La chose la plus essentielle pour la santé est l'air frais et pur et un grand confort — convenablement dans les poussoirs mais par tout le corps. L'hiver et l'été donnent l'air du corps et vous consacrez rarement ce que c'est que le rhume. Les sous-vestements du Dr. Deimel, permettent la ventilation parfaite et conservent le corps chaud et confortable.

**Dr. Deimel**  
Magasin Linen-Mesh  
312, rue Ste-Catherine Ouest.  
74-1-1-1

**Chasse à l'homme**  
Un nommé Félix Plante, âgé de 35 ans après avoir comparu devant le recorder, hier, pour répondre à une accusation de vol de fait sur une fillette, fut conduit au greffe par le huissier Laroche, afin qu'il put déposer la somme de \$50, montant fixé pour son cautionnement.

Mais en arrivant au greffe, Plante faussa compagnie à son gardien et passa la porte en coup de vent.

Des fenêtres de l'hôtel de ville, l'agent Longpré vit le fugitif descendre à la course les gradins du Champ de Mars.

Longpré fut bientôt sur les talons de Plante qui, pourtant, filait à une allure endiablée. Comme le fugitif arrivait à l'angle des rues Sanguinet et Lagacothière, la main de l'officier s'abattait sur son épaule.

**Vol de bijoux**  
Deux fois, depuis trois semaines, des cambrioleurs ont tenté de s'introduire nuitamment dans l'église de Saint-Jacques.

Dans les deux circonstances, ils furent chassés, à coups de revolver par le gardien, au moment où ils pénétraient dans le temple, par le carreau d'une fenêtre.

**Où est-il ?**  
Un Syrien du nom de George Patth, employé aux usines du Pacifique Canadien, est disparu depuis lundi après-midi.

Patth qui est âgé de 50 ans, demeurait en pension, avec plusieurs de ses compatriotes, au No. 541 de la rue Notre-Dame-Est.

Lundi matin dernier, il se rendit à l'ouvrage, comme d'habitude, mais disparut vers le milieu de la journée.

**Il se livre**  
M. Napoléon Patenaude, de Saint-Louis, contre qui un mandat avait été émis, le printemps dernier, s'est livré à la police, hier matin, pour répondre à l'accusation d'avoir maltraité un nommé Raymond. Il a été condamné à \$2.00 d'amende et aux frais.

**Trouvé coupable**  
James Queenan, le boxeur qui frappa Beaneay d'un coup de couteau, a été trouvé coupable de vagabondage, et de vol. Il ne recevra sa sentence que vendredi.

**Secourez-le.**  
Un sujet bien délicat, mais croyez-vous que votre mari a une aussi bonne apparence, qu'il le devrait? Secourez-le!  
Faites-lui l'offre d'acheter une bouteille de "Ayer's Hair Vigor", s'il veut simplement s'en servir. Enlève les pellicules, donne à la peau l'air nécessaire pour la toilette. Demandez à votre médecin, s'il existe aucune préparation nuisible dans "Ayer's Hair Vigor". Formule la subtilement. 174-1-wil.

**La mort du serrurier**  
Dans l'enquête de James Adam Robertson, le serrurier tué dans la cour de la briqueterie de Laprairie, alors qu'il était à accouper des wagons pour former un convoi, le jury a rendu le verdict suivant:  
"Robertson est mort à la suite de blessures reçues dans un accident provoquant une chute accidentelle sous les roues des wagons d'un convoi."  
Robertson, âgé de 21 ans, était célibataire. Il se travaillait pour la compagnie du Grand Tronc que depuis cinq mois.

**Essayez le LONG TCM, Tabac jaune à fumer.**

**LE CREDIT HEBDOMADAIRE**  
Les directeurs de la défunte compagnie sont renvoyés en cour du Banc du Roi.

**Avez-vous besoin de Gants ?**  
Pour Dames et Messieurs. Presque tous en SUEDE (chamois).  
26 LOT DE GANTS REPARÉS.  
50 cts la paire 35 cts la paire  
Valeur \$1.25 et plus. Valeur \$0.90 et plus.

**J. B. A. LAWTON,**  
Fabricant de Gants et Chaussures, 212, rue St-Jacques, 741, M. 3187.

**Dr. Deimel**  
Magasin Linen-Mesh  
312, rue Ste-Catherine Ouest.  
74-1-1-1

**DODD'S KIDNEY PILLS**  
DRUGGISTS  
CURES RHEUMATISM, BRUISES, DIABETES, GRAVEL, CALCULI, NEURALGIA, MIGRAINE, HEADACHE, ETC.

**MENUS FAITS**

**La Toussaint**  
Une communication officielle reçue de l'archevêché nous apprend que le Pape a dispensé les catholiques de l'abstinence le jour de la Toussaint, qui, comme on le sait, tombe un vendredi, cette année.

C'est Son Excellence le délégué apostolique qui a reçu cette nouvelle.

**Grève de tailleurs de pierre**  
Les tailleurs de pierre de St-François de Sales, comté de Terrebonne, employés à l'exploitation des carrières de MM. Labelle, sont en grève depuis vendredi. Ces ouvriers formés en union et à quelques mois demandaient récemment à M. Omer Labelle, un des co-propriétaires de la carrière, de reconnaître l'union et ils présentaient en même temps une requête pour obtenir le redressement de certains griefs. M. Therrien, le secrétaire de l'union, demande à tous les tailleurs de pierre de s'écarter de Terrebonne jusqu'au règlement de ce litige.

**ST. LAWRENCE HALL**  
NOS PRIX SPECIAUX D'HIVER pour chambres et pension seront en vigueur à partir du 1er octobre.

**Cuisine Excellente.**  
121-2

**Victime des Tong**  
Les restes mortels du Chinois Yee Kee, tué au cours d'une bagarre entre deux clans de fils du Céleste Empire, à Boston, et qui eut lieu dans le mois de septembre dernier, sont passés par Montréal hier matin en route pour Canton, Chine, où auront lieu les funérailles.

La dépouille de Yee Kee était contenue dans un cercueil en métal hermétiquement fermé, lequel se trouvait lui-même inclus dans une forte boîte en pin rouge.

Sur le couvercle, on lisait l'inscription suivante: "Tong Wah Yee Yuen Hospital via Empress of China."  
Le tout pesait plus de 600 livres.

**Rectification**  
Nous avons publié une note, hier, relativement à M. Carlo Spagnolo qui était inexacte.

Ce monsieur n'a pas été arrêté sur accusation de faux prétextes et il n'a pas comparu, comme nous l'avons dit, devant le juge Choquette.

**HOTEL LA CORONA**  
RUE GUY  
Excellente cuisine. Prix modérés.  
Plan Européen. Service incomparable.  
Musique tous les soirs.  
GEO. PHILLIPS, JR., Gérant. 146-0-0

**La rue Amherst**  
Les travaux de pavage de la rue Amherst sont presque terminés; les tramways ont abandonné la route de la rue Saint-Timothée pour passer par la nouvelle voie double. Le côté Est est presque entièrement rebâti. On y compte une succursale de la banque de Québec et une station postale.

**Où est Brown ?**  
M. le juge Choquet a rendu jugement, hier matin, dans la cause de Percy Brown, accusé de vagabondage.

Le président du tribunal, après avoir résumé les témoignages donnés au cours du procès, a déclaré qu'il était convaincu que Brown vivait depuis longtemps du produit du vol, et il le condamna à un mois de prison.

**Combustion spontanée**  
Une combustion spontanée s'est déclarée depuis quelques jours dans les cloches de charbon mou de la Inverness Railway & Coal Company, situées sur le bord du canal, à la Pointe du Moulin à Vent.

Actuellement, deux énormes amas de charbon sont en feu, et comme il est presque impossible d'arrêter les ravages, une équipe de journaliers, munis de grosses pelles tirées par des chevaux, cherchent à étendre la partie de charbon en flammes, afin d'arrêter, si possible, les progrès de l'incendie.

**A l'amende**  
M. Wilfrid Grenier, à l'emploi du Dr J. G. A. Gendreau, dentiste, a été condamné à \$25 d'amende ou à 3 mois de prison, par le juge Choquet, pour avoir nettoyé des dents à une jeune fille, alors qu'il n'était pas muni de la licence réglementaire.

**La mort du serrurier**  
Dans l'enquête de James Adam Robertson, le serrurier tué dans la cour de la briqueterie de Laprairie, alors qu'il était à accouper des wagons pour former un convoi, le jury a rendu le verdict suivant:  
"Robertson est mort à la suite de blessures reçues dans un accident provoquant une chute accidentelle sous les roues des wagons d'un convoi."  
Robertson, âgé de 21 ans, était célibataire. Il se travaillait pour la compagnie du Grand Tronc que depuis cinq mois.

**Essayez le LONG TCM, Tabac jaune à fumer.**

**LE CREDIT HEBDOMADAIRE**  
Les directeurs de la défunte compagnie sont renvoyés en cour du Banc du Roi.

**Avez-vous besoin de Gants ?**  
Pour Dames et Messieurs. Presque tous en SUEDE (chamois).  
26 LOT DE GANTS REPARÉS.  
50 cts la paire 35 cts la paire  
Valeur \$1.25 et plus. Valeur \$0.90 et plus.

**J. B. A. LAWTON,**  
Fabricant de Gants et Chaussures, 212, rue St-Jacques, 741, M. 3187.

**Dr. Deimel**  
Magasin Linen-Mesh  
312, rue Ste-Catherine Ouest.  
74-1-1-1

**La question de l'éclairage**

**Le projet de l'échevin Lévesque triomphe et la commission de l'éclairage décide de demander des sous-missions publiques pour l'éclairage au gaz et à l'électricité**

LES ANNONCES SERONT PUBLIÉES INCESSAMMENT

La commission des incendies et de l'éclairage a tenu une longue et intéressante assemblée sous la présidence de l'échevin Yates.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, parmi les questions d'un intérêt secondaire le comité eut à examiner l'opportunité de pourvoir les brigades des pompiers d'un appareil pour préserver les pompiers contre la fumée pendant les incendies et dont l'invention est due à M. Jobin. Le comité n'a pas cru devoir déboursier de l'argent pour l'achat de cet appareil avant d'être certain de son efficacité. M. Jobin a laissé deux spécimens gratuits à la disposition du corps de pompiers qui en fera l'essai à la première occasion.

La question la plus intéressante était celle relative aux sous-missions à demander pour la fourniture à la ville du gaz et de l'électricité. Cette question fut minutieusement étudiée par un sous-comité spécial composé des échevins Yates, Lavallée, Robillard, David, Mercier auxquels on adjoignit l'auteur du projet, l'échevin Lévesque.

Ce projet tel que proposé par l'échevin Lévesque reçut quelques légères modifications et fut envoyé au comité qui l'accepta par un vote de 4 contre 2.

M. Robillard qui vota contre était pour le projet en principe mais il ne voulait pas que ces demandes de sous-missions fussent annoncées dans les journaux d'Europe.

Voici comment seront rédigées ces demandes dans 26 insertions des principaux journaux de Montréal, Toronto, New York, Boston, Philadelphie, Londres, Paris, Bruxelles:

**Soumissions**  
1.—Soumissions pour fourniture de l'énergie électrique pour l'éclairage, le chauffage et fins industrielles seront reçues par la commission des incendies et de l'éclairage de la ville de Montréal, jusqu'à midi, le 16 décembre prochain (1937) au bureau du greffe à l'hôtel de ville pour: Electricité.

(a) L'éclairage public par l'électricité, des rues, parcs, squares et autres.

Entre deux camions  
James Finmonous, 41 de 19 ans, et domicilié au No. 46 de l'avenue Forques, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, hier avant-midi, à 11 heures.

L'infortuné jeune homme a été serré entre deux lourds camions et son état inspire des craintes aux médecins de l'hôpital.

**Histoire d'un asthmatique racontée**  
"Des nuits sans sommeil, sensations d'étouffements, difficultés à se lever pour respirer. Je puis difficilement décrire ce que j'ai souffert de l'asthme, écrit M. E. P. Cavanaugh, de Colborne. "Des spasmes de toux venaient s'y adjoindre pour m'affaiblir. Rien fut capable de me soulager jusqu'à ce que j'essayai le rafraichissant cathartique Catharhozone. Je suis heureux de recommander ce remède qui m'a guéri de l'asthme chronique, après qu'une foule de médecins m'eurent abandonné. Catharhozone est meilleur pour l'asthme qu'aucun remède que je connaisse. Ma guérison est complète". Essayez Catharhozone, il ne manque jamais de guérir l'asthme. Appareil complet, \$1.60, grandeur d'échantillon 25c. 174-1-g

**ILS SERONT DEPORTES**  
La ville de Montréal, désirant profiter de la loi récemment adoptée au sujet de la déportation des immigrants qui sont à charge au pays, va faire déporter deux immigrants qui sont à charge de temps. Le premier cas est celui d'une jeune Italienne de 11 ans, mariée avec un homme de 23 ans, et devenue folle subitement. Elle n'habite le pays que depuis sept mois. Le second cas est celui d'un jeune Belge devenu fou à son arrivée ici. Il est sans parents et sans amis et le docteur Villeneuve essaye de savoir qui il est et d'où il vient pour le faire renvoyer.

On sait que la nouvelle loi permet la déportation de tout immigrant qui devient à la charge du public au moins deux ans après son arrivée au pays.

Qu'il soit incarcéré en prison, ou placé dans un hospice public, il est considéré à la charge du public et le gouvernement peut le renvoyer au port d'où il vient. Les compagnies de navigation sont obligées de ramener chez lui cet immigrant à leurs frais et les frais de transport jusqu'au port de départ sont à la charge de la municipalité qui demande la déportation s'il s'agit d'un malade ou d'un fou et à la charge du gouvernement s'il s'agit d'un criminel.

**FIN DE GREVE**  
M. Félix Marois, officier du département du Travail de Québec, qui était en cette ville depuis quelques jours, pour tenter un règlement à l'amiable de la grève des ouvriers biscauiers en verre, a réussi à faire accepter un compromis qui donne satisfaction aux patrons et aux employés. Les ouvriers ont tous repris le travail ce matin, à l'exception de ceux d'un seul établissement où, pour des raisons particulières, l'arrangement ne sera pas accepté avant quelques jours.

M. Marois est parti pour Québec à 2 heures, hier après-midi. Il reviendra encore à Montréal cette semaine pour s'occuper de la grève des employés de carrières à Terrebonne.

**Avez-vous besoin de Gants ?**  
Pour Dames et Messieurs. Presque tous en SUEDE (chamois).  
26 LOT DE GANTS REPARÉS.  
50 cts la paire 35 cts la paire  
Valeur \$1.25 et plus. Valeur \$0.90 et plus.

**J. B. A. LAWTON,**  
Fabricant de Gants et Chaussures, 212, rue St-Jacques, 741, M. 3187.

**Dr. Deimel**  
Magasin Linen-Mesh  
312, rue Ste-Catherine Ouest.  
74-1-1-1

**Les Hémorroïdes Guerles chez soi**

Sans douleur, évitant une opération. Soulagement instantané

Nous le prouvons. Paquet d'échantillon gratuit



Il y a un autre moyen de guérir sans douleur dans votre propre maison avec le "Pyramid Pile Cure".

Nous envoyons par la maille un échantillon gratuit à ceux qui en font la demande.

Il vous soulagera instantanément, et vous montrera la force de ce grand remède et vous conduira à la guérison parfaite.

Alors, vous pourrez vous procurer une grande boîte chez n'importe quel pharmacien pour 50 cents, et souvent une boîte de remèdes.

Si le pharmacien essaie de vous donner autre chose réputé aussi bon, c'est parce qu'il gagnera plus à faire cette substitution.

Insistez pour obtenir ce que vous demandez.

La guérison commence immédiatement et continue rapidement jusqu'à ce qu'elle soit complète et permanente.

Vous pouvez aller sans danger à votre travail et vous serez bien tout le temps.

Il est essentiel d'essayer. Envoyez votre nom et votre adresse à Pyramid Drug Co., 95 Pyramid Building, Marshall Mich., et vous recevrez gratuitement par retour du courrier le paquet d'essai dans une enveloppe soignée.

Des milliers ont été guéris par ce remède sans douleur et peu dispendieux dans votre maison privée.

Pas de douleur et sa torture. Pas de docteur et ses honoraires. Chez tous les droguistes 50 cents. Ecrivez aujourd'hui pour un paquet gratuit.

**A LACHINE**  
Lachine, 23. — Le vote pour l'impôt de taxes et l'octroi d'un bonus de \$50,000 payable en trois ans, à l'Imperial Locomotive and Machine Works of Canada, a donné le résultat suivant:  
Pour, 285 électeurs; éval. \$850,275  
Contre 21 électeurs; éval. 230,454  
Maj. pour 244 619,821

**L'HON. L. O. DAVID**  
ET LA "PATRIE"

La cause de libelle diffamatoire intentée au montant de \$10,000 par M. le sénateur L. O. David contre le journal "La Patrie", a été réglée hier matin devant l'honorable juge Brunau, les avocats de la défenderesse confessant jugement pour un montant de \$250 et les frais de l'action telle qu'intentée.

Avant ce règlement, accepté de part et d'autre, M. H. Laporte, ex-maire de Montréal, avait été entendu comme témoin hier matin, à la reprise de l'enquête et il avait déclaré avoir été consulté par l'hon. M. L. O. David pour savoir s'il serait contraire aux intérêts de la ville, vu sa position de greffier, d'accepter un siège au sénat. M. Laporte lui répondit que ce serait dans l'intérêt de la ville de l'accepter et que ses absences compensées par les services qu'il pourrait rendre à la ville au sénat, et qu'effectivement l'hon. L. O. David avait été d'une grande utilité et qu'il (M. Laporte) ne s'était pas trompé dans ses prévisions.

Cette action en dommages avait été prise à la suite d'articles publiés dans le "Canada" portant la signature "Olivier" sur des questions ouvrières et que le chroniqueur ouvrier de la "Patrie" disait avoir été écrits par l'hon. M. L. O. David.

**LOCAL DE POINTE FORTUNE**  
Le Pacifique Canadien annonce qu'à partir de lundi, 28 octobre, le train No. 28 quittera Pointe Fortune, à 7.00 a.m., au lieu de 7.20 a.m., mais circulera à l'est de Rigaud à Montréal comme à présent, arrivant à Montréal, à 8.50 a.m. 174-1.

**FIN DE GREVE**  
M. Félix Marois, officier du département du Travail de Québec, qui était en cette ville depuis quelques jours, pour tenter un règlement à l'amiable de la grève des ouvriers biscauiers en verre, a réussi à faire accepter un compromis qui donne satisfaction aux patrons et aux employés. Les ouvriers ont tous repris le travail ce matin, à l'exception de ceux d'un seul établissement où, pour des raisons particulières, l'arrangement ne sera pas accepté avant quelques jours.

M. Marois est parti pour Québec à 2 heures, hier après-midi. Il reviendra encore à Montréal cette semaine pour s'occuper de la grève des employés de carrières à Terrebonne.

**Avez-vous besoin de Gants ?**  
Pour Dames et Messieurs. Presque tous en SUEDE (chamois).  
26 LOT DE GANTS REPARÉS.  
50 cts la paire 35 cts la paire  
Valeur \$1.25 et plus. Valeur \$0.90 et plus.

**J. B. A. LAWTON,**  
Fabricant de Gants et Chaussures, 212, rue St-Jacques, 741, M. 3187.

**Dr. Deimel**  
Magasin Linen-Mesh  
312, rue Ste-Catherine Ouest.  
74-1-1-1

**COLONIAL HOUSE**  
SQUARE PHILLIPS

**RESTAURANT -- Les Déjeuners sont Servis à 8.30 a. m.**

**SPECIALS POUR**  
**Vendredi et Samedi**

**RAYON de L'ELECTRICITÉ**

Fixtures artistiques de Dome pour salles à manger et bibliothèques; cuivre terne et fini oxidé, complet et prêt à poser; prix \$18.00, \$24.00 et \$30.00.

Aussi ligne complète de fixtures pour murailles, plafonds et chandeliers.

**RAYON DU TAPIS**

6 Rugs Orientaux seulement, spécial à moitié prix.

Aussi une ligne spéciale de Rugs Orientaux à 33-1-3 pour cent d'escompte.

Entrepôts pour articles de ménage.  
Chambres individuelles.

**HENRY MORGAN & CO., Limited, Montréal**  
174-1-1-1

**M. ROBERT BICKERDIKE**

**GARE AUX ENTREMETTEURS**  
L'échevin Yates assermente une plainte contre un nommé Désautels, qu'il accuse d'avoir soutiré \$300 à un pompier.

Un procès à sensation va s'instruire prochainement, en cour du Recorder.

L'échevin Yates, président de la commission des Incendies, assermentait hier une plainte, accusant un M. Joseph A. Désautels, citoyen de cette ville, d'avoir demandé et reçu \$300 du pompier Métayer, pour lui faire obtenir une promotion.

L'accusé devra se présenter le 30 octobre devant le tribunal pour faire fixer la date de son procès qui ne manquera pas d'être très intéressant.

**Sont au Rindeau**  
M. et Mme S. Kipp, Ottawa, Ont.; M. et Mme Aip. Laurin, Laprairie, Qué.; Delavoie Nadu, Deschambault, Qué.; J. P. A. Lessard, Québec, M. et Mme Hammond, Lachine, J. B. Martel, L'Assomption; Arthur Fortier, St-Malo, Qué.; Emile Theriault, Chicago, Ill.; J. A. Mathe, Z. Allaire, W. Etcher, St-Jérôme; R. Thérien, Ste-Lucie; Jos. Rochon, Marieville, Qué.; A. Filiatrault, Chambly, Qué.; Pierre Potvin, Roberval, Qué.; Alex. Légaré, C. Moreau, P. Bouchard, Jos. Simard, G. Beauchamp, C. J. Lockwell, Québec; L. E. Guibault, N.P., Bessisville; J. G. Gosselin, Plessisville; J. G. Moquin, Sorel; J. H. Proulx, Sherbrooke, Qué.; M. et Mme F. Chabot, L'Annonciation, Qué.; Arthur Gauvin, L'Ange Gardien; M. et Mlle J. Fowler, Fort Covington, New York; A. Lamotte, St-Denis; L. J. Fauteux, St-Benoît; J. A. Glard, St-Hyacinthe; J. A. Dallaire, St-Evariste, Beauce; Chas. Heaton, Louiseville, Qué.; Jos. A. Giguère, Louiseville, Qué.; Emma Châteaufort, Haverhill, Mass.; Mme J. Donville, St-Casimir; L. Moreau, St-Jean, Qué.; Delima Chamberland, St-Jacques; S. C. Auger, Lévis, Qué.; Laurent Gauthier, Deschambault; Wilbrod Hardy, St-Tite; J. A. Girouard, St-Tite.

**Le Club de Réforme lui exprime sa sympathie à l'occasion de l'accident dont il a été la victime.**

Mardi soir, a eu lieu au club de Réforme, une réunion intime des amis personnels, sans distinction de politique, du député de la division Saint-Louis, M. Robert Bickerdike, M.P., venu là pour exprimer un témoignage de sympathie collectif à cet homme public, estimé, à la suite du regrettable accident dont il a été la victime, dimanche dernier.

La réunion fut tenue sous la présidence de M. Jas. Rogers, et une lettre rédigée par M. Seth P. Leet, à la demande de l'assemblée, fut unanimement adoptée en vue de transmettre à l'infortuné blessé les sentiments des personnes présentes.

Cette lettre se lit ainsi:  
Cher M. Bickerdike,  
Nous, les sous-signés, quelques-uns de vos amis réunis au club de la Réforme, désirons vous exprimer notre ferme et notre sympathie pour l'accident dont vous avez été la victime, et nous espérons que vous aurez une prompte et complète convalescence et que vous serez bientôt avec nous.

Nous désirons également vous exprimer notre sympathie à la suite de la maladie de Mme Bickerdike, et espérons également qu'elle sera conservée à l'affection de ses proches, bien longtemps encore.

A vous sincèrement,  
JAMES ROGERS, Président.

Dans la soirée, une autre lettre de sympathie a été soumise par M. J. Herbert-Lauer, au nom du Builders Exchange, plusieurs membres des membres de cette association, sont des résidents de la division Saint-Laurent.

Cette lettre se lit ainsi:  
M. Robert Bickerdike, M.P., Cher Monsieur,  
Mon Conseil m'a donné instruction de vous exprimer, au nom de l'Association dont un grand nombre de membres sont des résidents de votre division, leur profond regret pour l'accident dont vous avez été la victime, et que relaté par les journaux.

En vous assurant de leur sincère sympathie à la suite de cette malheureuse aventure, ils espèrent que votre convalescence sera assez prompte pour vous permettre de compléter vos importants travaux, à une date rapprochée et en vous exprimant cet espoir, je demeure, cher monsieur,  
JOHN HERBERT-LAUER, Secrétaire.

**A BERTHER ET TROIS-RIVIERES**  
Le steamer "Trois-Rivières" de la ligne Montréal-Berthier-Trois-Rivières partira dorénavant les mardis et vendredis à 2 hrs p.m. Au retour, le steamer partira de Trois-Rivières les mercredis et samedis à 8 hrs a.m., et de Berthier à 1 p.m.  
Les excursions du dimanche à Berthier et au Grand Nord sont suspendues pour la saison. 23-24-25-26-27



NOTES FINANCIERES

LA BOURSE

Le marché a été très stable, mais...

LE MARCHE DE NEW-YORK

Le marché fut faible, cependant...

LE CURE

Les banques ont gagné du profit hier...

LES BANQUES DE NEW-YORK

Les banques ont gagné du profit hier...

LES CONSOLIDES BRITANNIQUES

Les consolidés britanniques furent plus...

LA WESTINGHOUSE ELECTRIC CO.

La Westinghouse eut une baisse considérable...

LE TAUX DE L'ARGENT

Le taux de l'argent à 70 à 66 le plus...

BOURSE DE MONTREAL

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 84 rue St-François-Xavier...

VALEURS

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

23 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

24 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

25 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

26 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

27 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

28 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

29 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

30 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

31 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

1er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

2er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

3er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

4er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

5er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

6er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

7er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

VENTES DE LA MATINEE

Mont. St. J. -100 à 165, 5 à 107, 125 à 165, 19 à 107 3/4...

LA BOURSE

Le marché fut faible, cependant...

LE MARCHE DE NEW-YORK

Le marché fut faible, cependant...

LE CURE

Les banques ont gagné du profit hier...

LES BANQUES DE NEW-YORK

Les banques ont gagné du profit hier...

LES CONSOLIDES BRITANNIQUES

Les consolidés britanniques furent plus...

LA WESTINGHOUSE ELECTRIC CO.

La Westinghouse eut une baisse considérable...

LE TAUX DE L'ARGENT

Le taux de l'argent à 70 à 66 le plus...

BOURSE DE MONTREAL

MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, 84 rue St-François-Xavier...

VALEURS

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

23 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

24 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

25 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

26 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

27 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

28 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

29 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

30 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

31 OCTOBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

1er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

2er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

3er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

4er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

5er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

6er NOVEMBRE

Table with 2 columns: Valeurs, Demande

M. CHAPMAN A CHICAGO

Chicago, 23.-Le poète M. Chapman est attendu prochainement...

LE UNION CATHOLIQUE

M. Decelles et les orateurs canadiens. La conférence qui devait être donnée...

LES UNIONS NATIONALES

Hull, P. Q., 23.-A une conférence faite hier soir, devant la chambre...

ST-TITE DE CHAMPLAIN

Champlain, 23.-M. Ernest Trudel, de St-Laurent, Lac Manitoba, et autres...

LA NAVIGATION

ARRIVEES. Sont arrivés dans le port à la date du 23 Octobre...

DANS LES PORTS ETRANGERS

Minneapolis à New-York, de Londres, Vaderland à New-York, de Dover...

DANS LE GOLFE

MOUVEMENT DES NAVIRES ET TEMPERATURE. Belle-Isle - à 12.30 a.m. l'Empress of Ireland...

LE CORSICAN

La Compagnie vient d'arrêter les détails du service, entre Montréal et Liverpool...

LES APPROCHES DE L'HIVER

Tous les navires entrés à Montréal depuis une semaine rapportent que le Golfe et l'Atlantique sont en fureur...

ACCIDENT DE TRAVAIL

La rupture d'une machine blessa un ouvrier, à St-Jean, P.Q.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Un regrettable accident s'est produit, hier, aux usines de la Singer Mfg. Co., en cette ville...

The Royal Trust Co.

CAPITAL... Souscrit, \$1,000,000. Versé \$700,000. Fonds de réserve, \$100,000.

DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mount Royal G.O.M.C. PRESIDENT.

VICE-PRESIDENT

M. H. Angus, M. J. Patterson, M. J. G. Macdonald, M. J. G. Macdonald, M. J. G. Macdonald...

BUREAUX DE MONTREAL ET OUTAOUA

Edifice de la Banque de Montréal, Rue St-Jacques, 100.

F. L. Brooks & Cie.

Agents & commissionnaires. Nos 24-25 Sovereign Bk. Bldg., Montréal.

THE BORROWERS AGENCY LIMITED

Chambres 208 et 207, 115-116 de la "New York Life" Insurance Co., Place d'Armes.

NEGOCIATION DES PRETS

Pour les gens qui ont des meubles, Pianos, Chevaux, Voitures ou autres propriétés...

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS DE DIVIDENDE. L'AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent...

PRISON DE MONTREAL

COMMISSIONNAIRES DEMANDES POUR PIERRE A CONCASSEUR (Ranc Rouge).

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent...

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC - COUR SUPERIEURE

PROVINCE DE QUEBEC - District de Montréal - DANS LA COUR DE CIRCUIT DU DISTRICT DE MONTREAL.

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERE. Avis de Faillite. GRAVEL & DUHAMEL.

AVIS DE FAILLITE

GRAVEL & DUHAMEL. Vente à l'encan, au No. 69 rue Saint-Jacques, Montréal, mercredi, le 30 octobre 1907, à 11 heures.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

AVIS DE FAILLITE

RO Geo. T. MARTINEAU, Hotelier. FAILLITE 1437 N-DAME O. MONTREAL.

GRAND TRUNK RAILWAY

Jour d'Actions de Grâces. 31 Octobre 1907. PRIX REDUITS.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20, Hamilton, \$10.88, Ottawa, \$3.25, London, \$11.80, St-Jean, \$0.90, Toronto, \$10.00.

Jour d'Actions de Grâces

31 Octobre 1907. PRIX REDUITS. Québec, \$4.00, Peterboro, \$6.15, Sherbrooke, \$3.20,





